



ECHOS DE MEDECINS D'AFRIQUE

Contact: Case n°86, quartier milice; Baongo B.P. 45 , Tel.: (00242) 667 62 09;
Brazzaville, République du Congo.
E-mail: amabrazza@yahoo.fr ; site web: www.medecins-afrique.org

Bimestriel d'information

n° 0017

juillet-août 2009

Sommaire

Prévention du VIH/SIDA en milieu jeune..... Page 1

Inauguration du centre de santé mutualiste de talangaï.....P2

Renforcement des capacités du COSA du quartier Km 4 à Pointe-Noirep3

Dotation d'incinérateurs dans six CSI du Département du Pool.....p3

Approvisionnement en eau potable.....P4

Renforcement des capacités du personnel de santé en nutrition.....P4

Déclaration de Médecins d'Afrique à Madagascar.....p4

Prévention du VIH/SIDA en milieu Jeune



Dans le but de poursuivre les activités de prévention de l'infection à VIH en milieu jeune, 20 (dont 10 à Brazzaville et 10 à Pointe-Noire) prestataires en communication sociale et 50 (25 à Brazzaville et 25 à Pointe-Noire) pairs éducateurs ont été formés sur les techniques de prévention et d'éducation par les pairs . Ces différentes formations s'inscrivent dans le cadre du projet « Prévention du VIH/SIDA auprès des jeunes non scolarisés et déscolarisés à Brazzaville et à Pointe-Noire » mis en œuvre par Médecins d'Afrique avec l'appui financier du Fonds des Nations Unies pour la Population, sous la coordination et la supervision du SEP/CNLS.

L'objectif général de ce projet est de contribuer à la réduction de la vulnérabilité des jeunes non scolarisés et déscolarisés à Brazzaville et à Pointe-Noire par l'amélioration des connaissances et pratiques sexuelles face au VIH/SIDA.

Ces prestataires et pairs éducateurs auront la charge de mener des séances d'éducation à l'endroit de 2400 jeunes non scolarisés et déscolarisés à Brazzaville et à Pointe-Noire.

Il convient de signaler que ces activités d'éducation viennent renforcer les activités similaires menées dans le cadre du Projet de lutte contre le VIH/SIDA et de Santé (PLVSS). Elles sont beaucoup plus concentrées dans les zones périphériques où la couverture n'a pas été effective. Pour Brazzaville, il s'agit des arrondissements n° 6 Talangaï (NKOMBO, Massengo , Maman Mboulé, Ngamakosso) et n° 1 Makélékélé (Kintsana, Nganga Lingolo, Madi-bou, Kintsoudi...).

A Pointe - Noire les activités seront menées dans tous les arrondissements du département.



Echos de Médecins d'Afrique

Directeur de Publication

Davy I. LOUVOUEZO

Rédactrice en Chef

Girna BOULAMBA

Comité de rédaction

Girna BOULAMBA

Florian KOUCKODILA



Situé au quartier 67 de l'arrondissement n° 6 Talangaï, le centre de santé mutualiste de Talangaï a été inauguré le 9 juillet 2009. La cérémonie d'ouverture a été placée sous le patronage de l'Administrateur Maire dudit arrondissement, Privat Frederick NDEKE.

Fruit du partenariat entre Médecins d'Afrique, le programme de micro réalisation en milieu urbain (financé par l'Union Européenne) et le Gouvernement de la République du Congo, ce centre a été créé dans le but de contribuer à la réduction de la morbidité d'environ 90 000 habitants que compte ce quartier.

Au nom des populations du quartier 67, le Président de ce quartier, Monsieur Gaston MBENGUE, a exprimé sa gratitude à Médecins d'Afrique pour son « concours précieux à l'amélioration des conditions socio sanitaires des populations et pour avoir choisi le quartier 67 qui jusque là, n'avait pas de centre de santé ».

« Comment l'ONG Médecins d'Afrique a-t-elle pu si heureusement renifler la misère des populations du quartier 67 Gaston Lenda ? [...] Faut-il dire merci à Médecins d'Afrique qui est d'abord congolais avant d'être africain ? Faut-il dire merci à travers Médecins d'Afrique, au PMRU ? Nous demandons simplement au Seigneur de les guider. », a-t-il poursuivi.

Le Représentant de Médecins d'Afrique au Congo, Dr. Davy I. LOUVOUEZO, a pour sa part exprimé sa gratitude à toutes les parties ayant contribué à l'implantation de centre. Il a ensuite présenté les objectifs de ce centre, les services que va offrir ce centre, ainsi que ses caractéristiques.

En effet, ce centre offrira à la population de ce quartier les services de consultation curative, de consul-

tation prénatale et post natale, les soins préventifs, de surveillance et récupération nutritionnelle, d'accouchement (le cas échéant), les examens de laboratoire, les activités de conseil et dépistage anonyme et volontaire du VIH/SIDA et celles relatives à la prévention de la transmission du VIH/SIDA de la mère à l'enfant (PTME).

Ce centre s'inscrit dans un modèle de médecine privée à caractère social inspiré de l'initiative de BAMAKO, apportant les soins de qualité à des coûts abordables, avec la pleine participation des populations.

c'est le Maire de Talangaï qui a procédé à la coupure du ruban, symbolisant l'ouverture du centre.

Cette initiative n'a pas laissé indifférent le Maire de Talangaï qui, après avoir visité le centre, a exprimé sa satisfaction devant la presse en ces termes : « *Une population en mauvaise santé ne peut pas produire, et la production est la base du développement. Si Médecins d'Afrique, en partenariat avec l'Union Européenne par le biais du PMRU a cofinancé la construction de ce centre de santé, c'est pour participer au développement socio sanitaire et économique de notre pays, à travers la santé de la population du quartier 67. La Mairie de Talangaï exprime sa gratitude à toutes ces institutions pour avoir ainsi pensé à la vie de notre population. Nous demandons à la population de veiller à la sécurité de ce centre qui offrira des soins de santé de base, parce que c'est vrai que nous avons la police et la gendarmerie, les premières personnes à sécuriser ces lieux c'est la population elle-même. Si celle-ci travaille en collaboration avec la gendarmerie et la police, je pense que nous pouvons sauvegarder ce bijou. Que Dieu prête main forte à Médecins d'Afrique afin qu'elle poursuive ses œuvres.* »

Dans le cadre du partenariat entre le Ministère Français des Affaires Etrangères et Européennes et le Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI) représenté en République du Congo par le Programme Concerté Pluri Acteurs (PCPA), Médecins d'Afrique a organisé du 31 juillet au 08 août 2009 à Pointe-Noire, une formation à l'endroit des membres du comité de santé (COSA) du centre de santé communautaire du quartier Km4 de l'arrondissement n°1 LUMUMBA, Pointe-Noire.

Cette formation qui a connu la participation du COSA de Ndjéno et des autres COSA de la Circonscription Socio Sanitaire n°1 LUMUMBA (pour un éventuel partage d'expérience) avait pour objectif de contribuer à l'amélioration de la couverture sanitaire des populations de l'aire de santé du quartier km4 de l'arrondissement n° 1, LUMUMBA.

Plusieurs thématiques ont été abordées au cours de cette formation parmi lesquelles, les règles et modalités d'organisation et de fonctionnement d'un comité de santé, la cogestion d'un centre de santé, le plan d'action, l'ingénierie sociale.

En marge de cette formation, le COSA du quartier KM4 a bénéficié d'un accompagnement à l'issue duquel son plan d'action a été élaboré et adopté.



Séance pratique à la rivière « Tchinka », sur la collecte des éléments favorisant sa pollution, en vue de l'élaboration d'un plan d'assainissement

Dotation d'incinérateurs dans six Centres de Santé Intégrés du Département du Pool

En rapport avec la mise en œuvre du projet de réhabilitation et développement socio économique dans le Pool -volet santé, mis en œuvre par Médecins d'Afrique avec l'appui financier de l'Union Européenne, six centres de santé intégrés (CSI) des circonscription Socio Sanitaires de Goma tsé-tsé et de Kindamba ont été dotés des incinérateurs pour la destruction des déchets bio médicaux. Il s'agit des CSI de Taba, Mbanza Ndounga, Goma tsé-tsé, Mayama, kilebemoussia et de Kinkakassa.

Construits en matériaux et briques réfractaires, munis des portières métalliques blindées, ces incinérateurs, dotés d'une cheminée de plus de 4 mètres de haut, permettront de brûler les déchets biomédicaux.

Il convient de signaler que la présence d'un incinérateur dans un centre de santé est d'une importance capitale. Il contribue également à la prévention de la transmission de certaines pathologies (VIH/SIDA, hépatite...) à partir des objets souillés susceptibles d'être disséminés à travers le centre. Le manque d'incinérateur dans un centre de santé conduit le plus souvent les agents à ensevelir des déchets biomédicaux avec pour conséquence probable la pollution de la nappe phréatique, conduisant à des maladies hydriques.



Incinérateur du CSI de Taba

Afin de prévenir les Populations des maladies d'origine hydrique, Médecins d'Afrique a réalisé, à travers le projet « *réhabilitation et développement socio économique dans le Pool-volet santé* » financé par l'Union Européenne, des ouvrages d'eau dans quelques centres de Santé Intégrés du Département du Pool. Au total, onze (11) Centres seront dotés de ces ouvrages. Il s'agit de Kinkakassa, Kilébémossia, Louolo, Missamvi, Nkoue, Goma tsé-tsé, Taba, Dzoumouna, Mbanza ndounga, Kibossi, Loulouo.

Nous osons croire que les Comités de Santé et les comités de gestion d'eau mis en place dans ces différents CSI poursuivront le travail de sensibilisation afin de garantir la qualité d'eau et la pérennité des ouvrages.



Nutrition: Renforcement des capacités du personnel de santé

Afin d'améliorer les compétences du personnel de santé en matière de nutrition, une formation a été organisée du 24 au 25 juillet 2009 au Centre Médical des Ressources Professionnelles (CMRP) à Brazzaville.

Cette formation a regroupé les agents du Centre de Santé Mutualiste du Quartier n° 67, Talangaï et ceux du Centre Médical des Ressources Professionnelles (CMRP).

Notions essentielle en nutrition, mesures anthropométriques, physiologie de la malnutrition, diagnostic et traitement des complications, tels ont été les principaux thèmes abordés au cours de cette formation.

Déclaration officielle de Médecins d'Afrique, représentation de Madagascar.

Sous le n° 380MI/COM/ANT/SPAT/ASS du 23 juillet 2009, Médecins d'Afrique a été officiellement déclarée à Madagascar. La Représentante locale est Dr RAJEMIARIMOELISOA Miraho, la Coordinatrice des programmes, Ms RAKOTONANDRASANA Olga. Actuellement, les listes des avants projets sont en train d'être définies par l'équipe, en collaboration avec le Dr. Jean Théophile BANZOUZI, Coordonnateur MDA Europe.

POUR AIDER LES ACTIONS DE MEDECINS D'AFRIQUE

Vous souhaitez faire un don dans le cadre de:

- Création des centres de santé communautaire
- Lutte contre le VIH SIDA
- Santé Scolaire
- Lutte contre la malnutrition
- Recherche opérationnelle en santé publique
- Urgence humanitaire
- Autres projets de Médecins d'Afrique

Votre soutien financier, matériel ou en médicaments est plus que nécessaire pour nous permettre de mener à bien les nombreux projets.

Talon à renvoyer avec votre don à Médecins d'Afrique

Siège social: case n° 86, quartier Milice, Section B, Bacongo. B.P: 45; E-mail: amabrazza@yahoo.fr

Tél. 00242 667 62 09, Brazzaville, **République du Congo;**

France: 43, rue des Glycines, 91600 SAVIGNY SUR ORGE. Tél.: (00 33) 0169217504, Port : 0618250568

E-mail: medecins_afrique@yahoo.fr

Banque LCB: N° de compte 1089571 1001

Je verse la somme de

M./Mme/Mlle:.....

Code postal:.....

Tél.:.....

Ville:.....

Pays:.....